

2. COMPTE FINANCIER UNIQUE  
2025 : CAISSE DES ECOLES

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26  
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 21  
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 3  
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 24

L'an deux mille vingt-six, le lundi neuf mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi vingt-quatre février.

PRESENT(E)S : 21

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, YVES JAOUEN, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, AMANDINE MENUZZO, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, VINCENT OUSLATI, MATTHIEU PERONA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 3

YOLANDE PANIAGUA REPRESENTEE PAR ERIC DUEZ  
DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR DANIEL JEAN  
MURIELLE PANIAGUA REPRESENTEE PAR MARC REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 2

CYRILLE BEC  
INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : SYLVIE GRENIER

Le Conseil Municipal procède à l'élection du Président de séance. Monsieur Daniel JEAN, doyen d'âge, est élu président de séance. Daniel JEAN, préside la séance pendant la présentation du CFU 2025 du budget Caisse des Ecoles

Le compte financier unique 2025 est présenté point par point, avec les dépenses et les recettes réalisées. (CFU CDE 2025 joint à la délibération)

VU l'exposé de son Président,  
VU la présentation détaillée qui lui ai faite  
VU les articles L. 2121-14, 2121-21 et 2121-31 du C.G.C.T.,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE A L'UNANIMITE DE 23 VOIX (MONSIEUR MARC REGNOUX NE PREND PAS PART AU VOTE EN SA QUALITE DE MAIRE)

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 09 mars 2026  
Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

SYLVIE GRENIER

